

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2015
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, David CARABIN, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Jean-Yves SAUSEY.

Procurations : Elisabeth SERIN à Jean-Pierre ROUILLON,
Marie-Claire D'AGOSTINO à Malika TRANCHINA,
Adrien BONNET à Philippe BERTRAND-DRIRA,
Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA.

Secrétaire de séance : Sylvaine SCAGLIA

Date convocation : 19 novembre 2015

N° 2015-071

Objet : Attribution de subventions aux associations

Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Il est rappelé au conseil municipal que les demandes de subventions de fonctionnement sont allouées 2 fois par an, en avril et en novembre.

Elles font l'objet de délibérations du conseil municipal en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, et dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2015, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites depuis la dernière attribution le 27 avril 2015 et, après avis favorables de la commission mixte - Vie Locale, Culture, Sports, Associations et Démocratie participative - et - Solidarités - réunie le 16 novembre 2015, il est proposé d'attribuer,

Les subventions de fonctionnement suivantes :

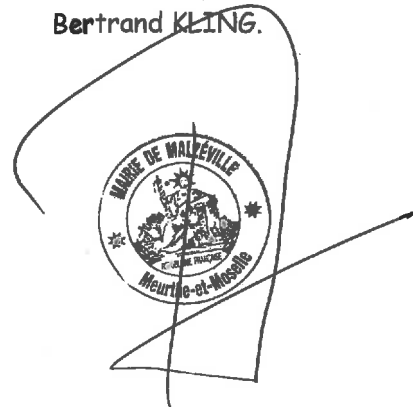
S.S.A.M. Solidarité Séniors à Malzéville	500 €
Association pour le Don du Sang Bénévole de Malzéville	250 €
Notre Dame de Trupt	3 500 €

Karaté Do Shinbukan Malzéville	270 €
L'île aux bombes	800 €
Les amis de la Douëra	1 500 €
LORTIE	6 000 €
APEM	2 900 €
Tennis Club	800 €

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** ces propositions.

Le Maire,
Bertrand KLING.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403395-20151125-2015-071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2015

Affichage : 02/12/2015

Bertrand KLING, Maire de Malzéville.